



## COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

26 6EME RUE-69800 ST PRIEST

### MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU MINIBUS

Lire au préalable la convention de mise à disposition.

Les demandes d'utilisation du véhicule devront être adressées **2 mois avant** par mail à :

**cd69@ffpjp69.com**

Un planning sera réalisé et actualisé et disponible sur le site du Comité départemental.

Une fois la confirmation reçue du CD 69, l'emprunteur devra déposer au CD 69 2 semaines avant la récupération du véhicule :

- Copie du ou des permis des conducteurs et CNI
- L'attestation d'assurance au nom du club pour la période d'emprunt (heures).
- Copies de transfert d'assurance des conducteurs
- La liste des personnes transportées du club et no de licences voir modele
- Un chèque de caution de 1000€
- Le règlement de la facture de mise à disposition
- La convention signée et paraphée.

Prendre RDV avec le cd 69 pour le dépôt du dossier

Lors de ce dépôt, il sera défini les modalités de retrait du véhicule et son retour.

Les dossiers incomplets au dépôt ne seront pas pris en compte.

**LE CD 69**